

SAGE

Schéma
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux

du bassin versant de l'Arc



Des Nouvelles

du nouveau
SAGE

Janvier 2011

Solidarité
Adaptation
Grandeur
Energie !

... Des valeurs que
nous souhaitons faire
vivre avec vous en

cette **année 2011**
de révision du SAGE.



2010 - 2011 : Révision du SAGE

2001 - 2009 : Mise en oeuvre du
SAGE sur le bassin versant de l'Arc

2001 : Approbation du SAGE

Rappel

Le SAGE du bassin versant de l'Arc, après presque 10 ans de vie, est entré dans sa phase de révision en janvier 2010. Il prend en compte les retours d'expérience sur le territoire. Il doit aussi être mis en conformité avec la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006 et en compatibilité avec le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de novembre 2009 pour **conserver voire renforcer sa portée juridique.**

1

Les premières étapes de révision du SAGE (orientations stratégiques et objectifs) ont obtenu un **avis favorable du Comité d'Agrément à Lyon le 19 novembre 2010.** Le Contrat de Rivière Arc & Affluents a également reçu un avis favorable.

2

La **concertation** mise en place dès janvier 2010 s'est poursuivie en novembre 2010 par des **ateliers de propositions de préconisations du SAGE** sur le risque inondation, la qualité des eaux, les milieux naturels et la ressource quantitative en eau. **Un temps spécifique de concertation a été organisé avec le monde agricole.**



3

L'évaluation environnementale du SAGE a démarré en décembre 2010. Elle permettra d'accompagner et d'apprécier les impacts du SAGE sur l'environnement.

4 Prochaines étapes :

1

Printemps 2011 : poursuite de la concertation par une expertise croisée : technique, juridique, économique, environnementale...

2

Discussion avec les maires sur les préconisations du SAGE (réponses réglementaires, de gestion ou d'action).

3

Avant l'été 2011 : réunion de la CLE pour valider les préconisations du SAGE

4

Rédaction des différents documents qui composent le SAGE :

- **PAGD** (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable)
- **Règlement**
- **Évaluation environnementale**